

Les propos scandaleux d'Aurélien Taché sur la polygamie



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 20 novembre 2020

Source [Valeurs actuelles] Le député du Val-d'Oise a dérapé en direct sur CNews. Il a remis en cause l'une des mesures du projet de loi sur la laïcité et le séparatisme, concernant la polygamie.

« *On va maintenant regarder combien il y a de personnes sous la couette ?* » Voici ce qui interroge Aurélien Taché concernant le projet de loi sur le séparatisme islamiste. En direct sur CNews, dans l'émission L'Heure des Choix présentée par Damien Fleurot, ce jeudi 19 novembre, le député du Val-d'Oise s'est fermement opposé à l'une des mesures du texte concernant l'interdiction de la polygamie en France. Il a jugé qu'il était « *assez étonnant que l'Etat se mêle de ce genre de choses* », rappelant que « *la société française est plurielle et diverse* ». Le fondateur du mouvement de gauche Nous Demain a questionné la mesure : « *On va maintenant regarder combien il y a de personnes sous la couette chez les gens ? C'est ça les lois qu'on va faire voter au Parlement ?* » Il n'a ensuite pas hésité à dénoncer qu'il y a une « *volonté d'affichage politique* ».

Ces propos hallucinants ont fait bondir le délégué général à l'UDI, Eric Schahl, présent sur le plateau de CNews. « *Vous semblez sous-entendre que certaines dispositions n'auraient rien à faire dans ce texte parce que ça relève de la liberté de conscience, comme la polygamie ou le certificat de virginité.* » « *C'est franchement indécent ce que vous dites* », a-t-il fustigé, rappelant à l' élu que l'on est « *en République* ». Aurélien Taché a immédiatement renchéri : « *Ce n'est pas à l'Etat d'aller voir si les gens vivent à deux, ou à trois, ou autre* », ajoutant que la polygamie est un « *mode de vie différent* ». « *Je pense que le législateur n'a pas à confondre le droit et la morale, et n'a pas à s'ingérer dans les mœurs* », a enfin déclaré Aurélien Taché.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)